

Le Petit Feugeois

N°42



Printemps 2022

Bulletin d'information de la commune de Feuges

BEAUJOLAIS NOUVEAU

La municipalité a convié les feugeois à la salle polyvalente pour une dégustation du fameux Beaujolais Nouveau accompagné de charcuterie et fromage. Une cinquantaine de personnes se sont déplacés pour partager ce moment convivial après les restrictions liées au Covid.

Des billets de tombola ont été vendus afin de soutenir le Téléthon, trois familles ont gagné un lot.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'armistice a été commémorée au monument aux morts : la maire, Sonia Meirhaeghe a lu le message de la ministre déléguée Geneviève Darrieussecq et sa fille Enola a lu une lettre d'un poilu écrite le 11 novembre 1918. Une gerbe a été déposée au pied du monument au nom du conseil municipal.



NOËL DES ENFANTS

C'est avec beaucoup de plaisir que les membres du Comité des fêtes ont pu accueillir à nouveau les enfants à la salle des fêtes pour un après-midi de jeux avec la Ludothèque La Girafe pour les petits, pendant que les ados se mesuraient les uns aux autres au Laser Game. Tout le monde s'est retrouvé pour le goûter : les crêpes sont toujours autant appréciées par petits et grands. Puis le Père Noël est arrivé pour distribuer des cadeaux que les lutins avaient soigneusement emballés. Pour les enfants qui n'avaient pas pu venir, les petits paquets ont été remis à leur domicile. Les différentes photos envoyées par les familles ont témoigné de la joie des enfants et des parents en cette période de fête et récompensé les bénévoles de leurs efforts !



NOËL DES AINÉS et DÉCORATION DES SAPINS DE NOËL

Deux semaines plus tard, le samedi 18 décembre, la maire et les membres du conseil municipal ont accompagné le comité des fêtes pour la distribution des colis aux anciens le matin.



L'après-midi, les feugeois se sont rassemblés pour décorer deux sapins qui ont illuminé le parking de l'Eglise pendant les fêtes. Vin chaud et chocolat étaient accompagnés des divers gâteaux et chocolats apportés par les participants : un goûter de fête, avec pour touche finale l'accordéon de Claude que tout le monde a apprécié. Une formule très conviviale, à refaire !!

CONCERT GÉRARD PICCIOLI

Une bonne centaine de spectateurs a pu apprécier l'artiste chanteur le mardi 21 décembre en fin de journée. Durant plus d'une heure et demi, les murs ont vibré aux sons de divers artistes français et étrangers. Le tout ponctué de classiques chants de Noël accompagnés par les enfants en cette avant veille de réveillon.



NOUVELLES PLANTATIONS AUTOUR DES AIRES DE JEUX

Deux matinées ensoleillées de décembre 2021 pour venir à bout de ces plantations autour des aires de jeux. Dans la bonne humeur, une partie de l'équipe municipale s'est organisée pour mener à bien sa mission.

L'autre groupe, accompagné des membres du comité des fêtes, était dédié à la distribution des colis chez nos anciens. Ces couvres sol doivent limiter l'entretien mais proposer un aspect plus accueillant.



ATELIERS INFORMATIQUE OUTILS NUMÉRIQUES

Quatre ateliers numériques gratuits de 1 h 30 se dérouleront les 11, 18, 25 mai et le 1^{er} juin de 14 h 30 à 16 h 00 à la salle polyvalente de Feuges. Le matériel sera fourni par l'animateur.

Le nombre de places est limité, inscrivez-vous vite selon les modalités indiquées ci-dessous.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Espace France Services - Saint-Lyé

1, rue Henri-Rodin / ou 2^e accès par le parking de l'avenue Général-de Gaulle (à hauteur du n°1)

09 62 63 75 48 / franceservices.saintlye@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Fermé l'après-midi du troisième jeudi du mois



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)



Naviguer sur Internet



Utiliser une messagerie électronique : envoyer, recevoir, gérer ses courriels



Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone



Créer et gérer ses contenus numériques (stocker, ranger, partager)

NOUVEAUX FEUGEOIS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux habitants au cours de l'année 2021.

La traditionnelle composition florale des Serres de Creney leur a été remise à domicile par la maire et ses adjoints, le contexte sanitaire nous ayant contraints à annuler la cérémonie des vœux.

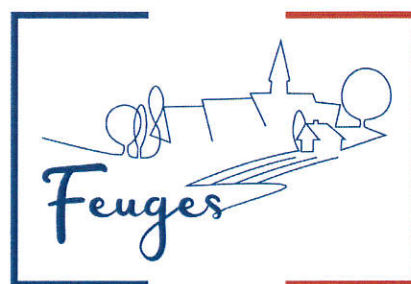


STAGIAIRES À FEUGES

Nous avons accueilli des stagiaires en MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet) de l'IUT de Troyes au cours du mois de janvier pendant 3 semaines. Leur mission était la réalisation du nouveau site internet de la commune : <https://www.feuges.fr/> ainsi que la création d'un logo plus moderne pour notre village :

Cette mission a été accomplie avec succès et le site a été mis en ligne le 21 Janvier 2022.

Merci aux stagiaires et à l'IUT de Troyes pour cette collaboration.



Le logo de Feuges



<https://www.feuges.fr/>

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et fibre de la traversée du village sont bien avancés dans la rue de l'Eglise, ils vont se poursuivre jusqu'à la route de Saint-Benoît. Les riverains qui ont été informés auparavant voient leurs raccordements modifiés au fur et à mesure du passage des différents prestataires. Les travaux devant se terminer courant juin.

Les luminaires installés sur les poteaux sont en cours de remplacement par des mats d'éclairage.

Cette intervention présage l'installation d'infrastructures routières afin de sécuriser la traversée du village en incitant les véhicules à ralentir.

Des aménagements provisoires tel que chicanes seront mis en place afin de tester leur opportunité.



LOTISSEMENT L'AUBE ROMAINE II

La viabilisation et les aménagements du nouveau lotissement « l'Aube Romaine II » se terminent.

Les plantations d'arbres ont été effectuées courant février. Les haies et arbustes sont en cours d'implantation le long du chemin agricole. L'engazonnement devant suivre.

Il ne reste plus qu'à attendre que les premiers permis de construire soient déposés en mairie pour les 18 lots individuels, celui pour l'ensemble des 12 logements pavillons locatifs (6 T2 et 6 T3) est en cours de validation.



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser en mairie. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il doit absolument conserver. Cette dernière lui sera demandée lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans, conduite accompagnée et permis).

HABILLAGE DE LA GRANGE

Afin de réduire les nuisances sonores dues aux balles « perdues » de l'aire de jeu contre la grange, le bardage en tôle va être remplacé par un habillage en bois plus esthétique et devant atténuer les vibrations sonores.

S'ensuivront l'hiver prochain des plantations d'arbres ou arbustes le long de ce mur ouest.

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DE LA CANTINE SCOLAIRE

Un grand merci aux Feugeois qui sont venus en renfort pour aider le personnel de la cantine scolaire de Charmont. En effet, la crise sanitaire a fortement touché l'équipe qui gère les repas et le temps périscolaire des enfants. Sans ce précieux soutien, ce service aurait dû être interrompu, ce qui aurait bien évidemment pénalisé les familles.

Je remercie également l'équipe enseignante ainsi que les agents du centre qui ont fait de leur mieux pour accueillir les enfants dans ce contexte sanitaire compliqué.

Toutes les personnes qui ont participé à cette action garderont un excellent souvenir de ces moments de partage avec les enfants, de leur chaleureux accueil et de leurs sourires.



COMPOSTIÈRE

Il est rappelé que la gratuité d'accès à la compostière est réservée uniquement aux habitants de Feuges. Ce privilège ne s'applique pas aux entreprises, même si ces dernières interviennent dans notre village.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022. Pour les personnes qui ne pourront pas participer au scrutin, vous pouvez donner procuration de deux façons :

- En ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, il sera ensuite nécessaire de vous déplacer en gendarmerie pour valider votre démarche.
- En vous rendant en gendarmerie et en remplissant un formulaire

Dans les 2 cas, vous devrez être muni d'une pièce d'identité.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin.

- Les personnes disponibles pour garder le bureau de vote peuvent se faire connaître en mairie. (tours de garde d'environ 2 h)

MARCHE ET RANDONNÉE VTT DU 1^{er} MAI

La sortie de cette année aura lieu à Feuges, organisée avec la municipalité en lien avec la MJC de Charmont-sous-Barbuise.

Rendez-vous à 9 h à la salle polyvalente pour des parcours de 8 ou 12 Km pour les marcheurs et de 30 à 40 Km pour les vététistes.

CALENDRIER DU COMITÉ DES FÊTES

- **Samedi 26 mars** : Soirée paella
- **Samedi 09 avril** : Sortie Family Space pour les enfants à partir de 8 ans
- **Lundi 18 avril** : Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants jusqu'à 7 ans
Rendez-vous à 11 h à la mairie
- **Dimanche 1er mai** : marche et rando VTT du 1er mai à **Feuges**
Organisé avec la municipalité en lien avec la MJC de Charmont-sous-Barbuise
- **Dimanche 15 mai** : Sortie en bus au Parc Astérix
- **Jeudi 14 juillet** : animations pour la fête nationale
- **Chaque jeudi après-midi** : Après-midi jeux à la salle des fêtes à partir de 14 h 00

Groupe **FACEBOOK** : *Commune de Feuges*

Groupe privé, ouvert et réservé aux résidents de la commune. Faites votre demande d'adhésion directement sur Facebook.

CALENDRIER DES MESSES

- | | | | |
|---------------|------------------------------|---------------------------------------|---|
| - Le samedi | 26 mars à 18 h 30 | à Ramerupt | <i>Carême 4^o dimanche</i> |
| - Le dimanche | 27 mars à 9 h 30 | à Mailly | à 11 h 00 à Montsuzain et à Arcis |
| - Le samedi | 2 avril à 18 h 30 | à Montsuzain | <i>Carême 5^o dimanche</i> |
| - Le dimanche | 3 avril à 9 h 30 | à Ramerupt | à 11 h 00 à Mailly et à Arcis |
| - Le samedi | 9 avril à 18 h 30 | à Mailly | <i>Les Rameaux</i> |
| - Le dimanche | 10 avril de 9 h à 11 h | à Arcis (<i>dimanche autrement</i>) | à 11 h 00 à Arcis |
| - Le lundi | 11 avril à 20 h 00 | à Arcis à l'église | <i>Semaine Sainte</i> |
| - Le jeudi | 14 avril à 19 h 00 | à Arcis à l'église | <i>Semaine Sainte</i> |
| - Le vendredi | 15 avril à 20 h 00 | à Arcis à l'église | <i>Semaine Sainte</i> |
| - Le samedi | 16 avril à 21 h 00 | à Charmont | <i>Pâques (baptême de catéchumènes)</i> |
| - Le dimanche | 17 avril à 11 h 00 | à Mailly | <i>Pâques</i> à 11 h 00 à Arcis |
| - Le samedi | 23 avril à 18 h 30 | à Donnemont | |
| - Le dimanche | 24 avril à 9 h 30 | à Trouans | à 11 h 00 à Luyères et à Arcis |
| - Le samedi | 30 avril à 18 h 30 | à Vailly | |
| - Le dimanche | 1 ^{er} mai à 9 h 30 | à Nogent-sur-Aube | à 11 h 00 à Dosnon et à Arcis |

Pour tout renseignement il est possible de laisser un mail à l'adresse :

commdenosparoisses10700@orange.fr ou de s'adresser au presbytère d'Arcis-sur-Aube le jeudi entre 9 h et 11 h – Tél. 03 25 37 85 98

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le lundi de 15h30 à 17h30, le mardi 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h.

Tél. 03 25 41 03 09

Email : mairie.feuges@wanadoo.fr

PETIT FEUGEOIS DÉMATÉRIALISÉ

Les personnes désirant recevoir le Petit Feugeois sous format informatique peuvent s'inscrire par courriel à la mairie : mairie.feuges@wanadoo.fr, préciser dans le sujet : Petit Feugeois numérique.